

EN VITESSE

Victimes de l'amiante:
pas de révision

■ Après le verdict de la Cour européenne de Strasbourg, qui avait donné raison à deux proches d'une victime de l'amiante en mars dernier, le Tribunal fédéral a écarté deux demandes de révision.

Dans l'attente d'une prochaine modification législative, le TF préfère opter pour une suspension de ces procédures. D'autant qu'il n'y a pas urgence dès lors que les lésés font valoir des prétentions financières.

En mars dernier, la Cour européenne a donné raison à la veuve et aux deux filles d'une victime de l'amiante.

L'étude d'avocats en charge de la défense de nombreux cas concernant les victimes de l'amiante n'a pas caché son étonnement face aux deux décisions du TF. Pour nous, «elles ne sont pas compréhensibles», a déclaré M^e David Husmann. L'avocat a indiqué à l'ats qu'il attend que le TF se prononce sur la requête des proches d'une autre victime de l'amiante, soit celle qui avait été admise à Strasbourg en mars dernier, pour soumettre immédiatement une nouvelle requête à la Cour européenne des droits de l'homme et demander une nouvelle fois un droit à réparation. «Il n'est pas normal d'attendre une modification législative avant de reconnaître le droit à une indemnisation, c'est aux juges fédéraux de le faire», a ajouté M^e Husmann.

ats

7802243 km à vélo

■ 50190 personnes ont participé cette année à l'action «Bike to Work». Durant un mois, ces personnes ont opté le plus souvent possible pour le vélo ou la marche (couplés parfois avec les transports publics) pour se rendre au travail. En tout, ce sont 7802243 km qui ont été parcourus. 17 employés du SEV ont pris part à cette action, dont Valérie Solano qui a gagné un prix lors du tirage au sort final.

Le long combat a payé: les CFF abandonnent l'idée des rentes variables

L'idée de rentes variables

Les CFF plient et laissent tomber l'idée des rentes variables: «A l'heure actuelle, on ne peut pas demander ça à nos collaborateurs.»

Durant plus d'une année, le SEV a actionné tous les leviers possibles pour contrer l'introduction de rentes variables aux CFF. Avec succès, puisque ce modèle est désormais enterré. Dans une interview parue dans le «Tages-Anzeiger», Andreas Meyer, patron des CFF, a confirmé que les rentes variables ne sont désormais plus d'actualité.

Le thème disparaît donc comme il était apparu: c'est au printemps 2013 dans le «Blick» que l'idée (et par la même occasion le terme de «rentes volatiles») était apparue pour la première fois.

Giorgio Tuti, président SEV, est soulagé: «Ça a été un combat de l'ensemble du personnel, qui débouche maintenant sur un bon résultat.»

Des rentes sûres sont la base de la prévoyance vieillesse
Cette idée de rentes variables aurait annulé un principe de base de la prévoyance suisse.



La base SEV s'est fortement opposée aux rentes variables: via une pétition signée par un grand nombre de membres et via une manifestation en septembre 2013 sur la Schützenmatte à Berne.

Jusqu'à présent en effet, il a toujours été clair que les rentes sont garanties. Avec les rentes volatiles, le risque pris actuellement par les caisses de pension aurait été reporté sur les assurés. Et si le taux de couverture de la caisse descendait en dessous de 100%, les rentes auraient alors pu être amputées d'un montant jusqu'à 12,5%. Le SEV jugeait cela intenable. Giorgio Tuti

souligne: «Les CFF doivent être un partenaire fiable non seulement pour leur personnel mais également pour leurs retraités!»

Le SEV a dès le début cherché à contrer ces plans à plusieurs niveaux. «Nous avons constitué un large front contre cette idée, au niveau syndical et au niveau politique et les CFF n'ont finalement pas pu aller outre», a expliqué Giorgio Tuti.

Il rappelle la manifestation sur la Schützenmatte à Berne en automne dernier et la conférence de presse de l'USS à ce sujet, durant laquelle les arguments contre ces rentes variables avaient été développés. En outre, le SEV avait récolté plusieurs milliers de signatures dans le cadre d'une pétition. Celles-ci n'ont finalement jamais été remises au Conseil de Fondation, puisqu'on atten-

Swiss balayée à Bâle

L'entrée sur le marché d'Euro-wings au départ de Bâle signifie que Swiss est écartée de son siège principal. «Malgré les programmes d'économie et une CCT moins contraignante, Lufthansa continue de presser sa filiale Swiss comme un citron» critique Philipp Hadorn, président de SEV-GATA, après le dernier coup-bas du groupe allemand. Et de prévenir: «une autre suppression des places de travail ne sera pas acceptée par le personnel sans mot dire.»

La direction de Lufthansa charge son service de presse de rapporter sur les dernières innovations et

les structures plus dynamiques et compactes, et simultanément elle annonce sans prendre de gants que Swiss est écartée du trafic aérien à Bâle.

«Lorsque l'on entend le chef de Lufthansa Carsten Spohr appeler son personnel à «être une partie intégrante et hautement motivée de notre grande et belle entreprise Lufthansa», cela semble hautement cynique, surtout s'il ajoute un peu plus loin dans la communication interne que «la gestion fondée sur la valeur se réfère exclusivement aux actionnaires» déclare Philipp Hadorn, président de SEV-GATA et

secrétaire syndical SEV, suite à la nouvelle coupe de Lufthansa envers sa filiale Swiss. SEV-GATA constate avec irritation que les réductions suivent leur cours chez Swiss, malgré que les syndicats aient fait de grandes concessions durant les négociations CCT afin de permettre une augmentation de la productivité.

«L'implantation de la compagnie low-cost ne doit pas mettre en danger le maintien des places de travail assuré à long terme à Bâle» ajoute Philipp Hadorn, tout en regrettant une fois de plus le non-respect du devoir d'information de la part de l'employeur

vis-à-vis des partenaires sociaux. Avec sa casquette de conseiller national, Philipp Hadorn poursuit en disant que: «au Parlement et parmi le public, le partenariat social suisse est considéré comme un «label de qualité» mais dans la pratique, les faits montrent que notre ancienne compagnie nationale suisse est bradée et mise au rencart en ce qui concerne les secteurs stratégiques d'avenir. Et ceci sans faire preuve d'un minimum de savoir-vivre dans les relations avec les syndicats.»

SEV